

les brèves

■ Perturbation dans les services de la mairie

La ville de Pierrelatte va réaliser des travaux pour améliorer la qualité de ses services et pour une meilleure condition d'accueil du public, des changements vont être opérés du 15 juin au 3 septembre. Tout d'abord, en raison du déménagement des services, le CCAS, la Vie scolaire, le service élection et cimetière, seront exceptionnellement fermés le vendredi 15 juin. Ensuite en raison de travaux de réaménagement le fonctionnement des services sera perturbé du 18 juin au 3 septembre. À ce titre pendant cette durée le service des élections et cimetières se situera à l'Etat-civil, tandis que le CCAS et la vie scolaire se situeront au 4ème étage de la mairie. Un accueil du public et une signalétique seront en place au rez-de-chaussée de la mairie pour orienter au mieux le public.

■ Fermeture de la RD 975 entre Rasteau et Roaix

Jusqu'au 22 juin pour des travaux de recalibrage et de renforcement de chaussée. La route est totalement barrée les jours ouvrés de 7h à 18h, elle est rouverte à la circulation en dehors de cette période.

■ A la découverte des libellules

La réserve de biosphère du mont Ventoux propose une journée de découverte et d'initiation gratuite le mercredi 27 juin (de 9h30 à 17h), en partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux : reconnaissance des odonates (libellules, demoiselles). Elle aura lieu dans l'espace naturel sensible des collines du lac du Paty à Caromb. Enfants bienvenus. Matériel fourni. Prévoir pique-nique et eau. Réservation obligatoire au Smaemv, 04 90 63 22 74.

■ Immatriculation des véhicules

La préfecture rappelle qu'elle a habilité certains professionnels de l'automobile à procéder aux opérations d'immatriculation de véhicules les plus courantes. Les usagers peuvent s'adresser au plus près de chez eux, à des heures et jours ouvrables plus avantageux pour eux, à ces professionnels qui proposent des forfaits d'immatriculation. La liste des garages habilités est consultable sur le site de la préfecture <http://vaucluse.gouv.fr>

La ville et les commerçants de Pierrelatte ne feront pas de recours

Revirement dans le projet Auchan

C'est l'une des décisions les plus difficiles que j'ai eu à prendre depuis longtemps. Et s'il tente de faire bonne figure en annonçant le fait que la ville de Pierrelatte ne déposera pas de recours contre le projet Auchan à Donzère, Yves Le Bellec n'est pas prêt de digérer la chose. D'ailleurs il le reconnaît en indiquant : «Vous avez pu me trouver triste, énervé ces derniers temps...»

Auchan menaçait d'attaquer le projet Croix d'Or en cas de recours de la ville

Car depuis jeudi dernier, le maire de Pierrelatte est confronté au dilemme suivant : déposer un recours contre le projet Auchan ou faire aboutir le projet d'extension de la zone commerciale de la Croix d'Or attendu depuis 10 ans et le projet de rond-point sur la RD 59.

Et après quelques jours de réflexion, une décision est prise : «Après une bagarre entre mes convictions, qui restent intactes, et l'intérêt général de la ville, j'ai décidé, en concertation avec les élus, de ne pas déposer de recours devant le conseil d'Etat contre le projet Auchan».

Yves Le Bellec fait part alors d'un courrier du promoteur du projet Croix d'Or de Pierrelatte (voir ci-dessus) qui lui demande de ne pas déposer de recours, sans quoi, l'opération Croix d'Or et la réalisation du rond-point ne seraient pas réalisées.

Le rond-point ne pouvait pas attendre

Une conséquence impossible



Guy Durand, 1er adjoint, Yves Le Bellec, maire de Pierrelatte, et Hubert Prevost, adjoint au commerce, ont tenu une conférence de presse mercredi midi. Ils ont annoncé que la ville renonçait à faire un recours devant le conseil d'Etat contre le projet Auchan de Donzère pour préserver l'avenir de la zone commerciale de la Croix d'Or.

pour Yves Le Bellec : «La croix d'Or, ça fait 10 ans qu'on attend cette extension. Mais C'est par-dessus tout le rond-point qui nous a amenés à prendre cette décision. Il est vital aujourd'hui. Deux jeunes Pierrelattins se sont tués à ce carrefour en 10 ans. Aujourd'hui, il faut que ce giratoire voie le jour. C'est l'intérêt général de la ville. Lundi, nous avons donc pris la décision de ne pas déposer de recours».

Guy Durand, 1er adjoint de Pierrelatte, qui était présent avec Hubert Prevost, adjoint au commerce, et Isabelle Menesplier, directrice générale des services de la ville, à la conférence de presse d'Yves Le Bellec, confirmait que : «L'important aujourd'hui, c'est que la zone de la Croix d'Or se fasse.»

Une annonce qui vient confirmer des rumeurs qui circulaient depuis le week-end dernier. À la base de ce revirement, il y a donc cette demande écrite du

promoteur du projet d'agrandissement de la zone de la Croix d'Or sur Pierrelatte. David Beauchamp, demande en effet à la ville de ne pas déposer de recours contre Auchan pour éviter, en représailles, qu'Auchan ne dépose un recours contre le projet de Pierrelatte !

David Beauchamp a des assurances d'Immochan

Contacté suite à l'annonce d'Yves Le Bellec, David Beauchamp confirme : «Nous avons toujours travaillé main dans la main avec la commune et les propriétaires des terrains. Aujourd'hui, on arrive au bout. Donc comme on s'aperçoit que ce recours de la ville pourrait faire obstacle à l'aboutissement du projet, forcément on agit.»

Et aujourd'hui, David Beauchamp confirme également qu'il a un accord de la part d'Immochan (le promoteur du groupe Auchan qui réalise le projet de

Donzère) qui accepte de ne pas attaquer le projet de Pierrelatte la ville retire son recours.

Car aujourd'hui, Immochan a la possibilité d'attaquer le projet de la Croix d'Or qui a dû repasser en commission départementale d'aménagement commercial suite à une modification substantielle du projet. Une modification qui ouvre une nouvelle période de recours. Immochan a donc saisi ce moyen de pression pour faire reculer la ville.

Les commerçants pierrelattins renoncent aussi

Et la ville n'est pas la seule à avoir reculé. En effet, joint mardi soir, Joël Canac, président de l'Office du commerce de Pierrelatte, nous confirmait une information selon laquelle les commerçants eux-mêmes ne déposeraient pas de recours sans vouloir donner plus d'explication.

Cependant, un recours a bien été déposé auprès du conseil d'Etat pour tenter de faire annuler le projet de centre commercial Auchan. Mais celui-ci n'a été déposé que par l'association vauclusienne En toute franchise, et l'association de commerçants Montilienne «Montélimar 600 commerces».

La décision de la ville, devrait permettre au projet Croix d'Or de voir le jour dans les temps. David Beauchamp confirme qu'il espère un lancement des travaux au 16 juillet. À la fin du mois, il devrait dévoiler les noms de toutes les enseignes qui seront présentes dans cette zone.

C'est donc devant des méthodes pour le moins contestables que la ville de Pierrelatte a décidé de faire machine arrière. Interrogé sur ce qu'il pensait justement des méthodes utilisées par les uns et les autres dans ce rebondissement, Yves Le Bellec a lancé : «Et si je ne répondais pas à cette question...» Un silence qui en dit long.

François Omer

POUR LA FÊTE DES PERES, OFFREZ LES MÊMES SENSATIONS QU'UN PILOTE... 300 KM/H !

SIMULATEUR PILOTAGE

ellip6 Amateur ou spécialiste, c'est vous le pilote !

VIVEZ LES MÊMES SENSATIONS QU'UN PILOTE PRO ! à plus de 300km/h

04 75 00 10 60 - www.ellip6.com

26700 PIERRELATTE - Centre de pilotage sur simulateurs 6 axes

La Tribune

édition

Tricastin

2 Avenue Irène et Frédéric Joliot-Curie
26700 Pierrelatte
Tél. 04 75 04 04 49
Email : trib.pierrelatte@wanadoo.fr